



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Droits d'inscription à l'université

Question au Gouvernement n° 4695

Texte de la question

DROITS D'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ

M. le président. La parole est à Mme Isabelle Santiago.

Mme Isabelle Santiago. Monsieur le Premier ministre, une université appelée à devenir payante : voilà ce que nous entendons dans les réflexions, dans les propos du Président de la République qui n'a rien d'autre à proposer à nos étudiants après deux années de crise sanitaire qui les ont particulièrement affectés académiquement, économiquement et psychologiquement. Parler d'université sans aucun prix, vraiment ? Quatre cents euros ne représentent donc rien pour votre gouvernement, alors que beaucoup d'étudiants ont déjà du mal à payer leurs frais d'inscription ? Est-il nécessaire ici de vous rappeler le nombre d'étudiants qui font la queue pour se nourrir ?

Oui, l'université a besoin de financements supplémentaires pour la pleine réussite de ses étudiants car, nous le savons, l'enseignement supérieur est un rempart essentiel face au chômage. Mais ce n'est pas aux étudiants de payer les manquements du Gouvernement, même si le Conseil d'analyse économique, proche de votre gouvernement, vous appelait, dans son rapport de décembre dernier, à mieux financer les universités, jugeant la dépense publique d'enseignement supérieur régressive.

Depuis cinq ans, on assiste, certes, à une modernisation, mais à une modernisation libérale du système universitaire. Voici votre bilan : faire payer des frais d'inscription aux étudiants étrangers, créer une taxe pour les étudiants, détricoter le statut des enseignants-chercheurs et appliquer la sélection à l'entrée en licence et en master. Même la loi de programmation de la recherche de fin 2020 ne comportait pas une ligne sur l'enseignement supérieur.

Le Conseil d'analyse économique préconise pourtant ce que nous réclamons depuis cinq ans : améliorer l'accès à l'enseignement supérieur de tous les élèves les plus modestes, par la création de places supplémentaires et de places de logements. Voilà ce que les jeunes attendent.

Monsieur le Premier ministre, vous aviez cinq ans pour agir pour cette jeunesse. N'avez-vous pas un autre modèle à lui proposer dans cette crise sanitaire que nous traversons ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SOC.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Mme Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Le Président de la République a dit très clairement que nous ne pouvons pas rester dans un modèle où trois conditions coexistent : la quasi-gratuité des études (« Et alors ? » sur les bancs du groupe GDR), le fait qu'un tiers des

étudiants soient boursiers et que pourtant nous assistions à une très grande précarité de ceux-ci (*Protestations sur plusieurs bancs du groupe GDR*), le fait que l'université soit presque intégralement financée par des fonds publics. Les propositions qu'il a demandé à la Conférence des présidents d'université – CPU – d'étudier et d'envisager sont les suivantes : comment lutter efficacement contre la précarité, y compris d'ailleurs en y associant les collectivités comme nous l'avons fait, comment être capable, par la formation continue, de mettre les universités au service de la formation des jeunes et des moins jeunes tout au long de leur vie.

Vous avez choisi de prendre un tiers de la phrase du Président. Cherchez dans son discours, que, j'en suis sûre, vous avez lu avec beaucoup d'intérêt, à quel moment il évoque l'augmentation des droits d'inscription ! Il faut cesser les fantasmes. Vous réclamez davantage de places ; vous auriez pu en créer entre 2012 et 2017. Nous l'avons fait en créant 89 000 places. Vous réclamez davantage de logements ; vous auriez pu le faire.

M. Boris Vallaud. *On a fait mieux que vous !*

Mme Frédérique Vidal, ministre . *Nous l'avons fait et nous avons rénové 100 % des logements des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires – CROUS. (Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.) Je pense que nous avons fait mieux que vous.*

Il y a ceux qui interprètent et qui, dans les faits, baissent de 9 à 6 millions d'euros les subventions du CROUS de Paris. En la matière, ce n'est pas le Gouvernement qui le décide, mais la mairie de Paris.

M. Pierre Cordier. *Mensonges !*

Mme Frédérique Vidal, ministre . *Ce que le Gouvernement décide, c'est de doubler les aides d'urgence pour les CROUS. La hausse est de 54 millions d'euros.*

Il y a, en effet, des gens qui interprètent et des gens qui font ce qu'ils disent et qui disent ce qu'ils font. (Applaudissements sur quelques bancs des groupes LaREM et Dem.)

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Santiago](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4695

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 janvier 2022](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 janvier 2022](#)